
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 21 mars 2011
Séance tenue le 22 mars 2011

Résolution: CM11 0176

Adoption - Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins d'un réseau de télécommunication

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins d'un réseau de télécommunication a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 février 2011, par sa résolution CE11 0195;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Jocelyn Ann Campbell

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins d'un réseau de télécommunication ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1103490002
/cb

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement 11-005

Signée électroniquement le 24 mars 2011